



Discours prononcé par Marc Freléchoux lors de la Fête de la Jeunesse Jurassienne le 31 mai 2008.

Discours de la 44^{ème} Fête de la Jeunesse Jurassienne

Chère Militante, Cher Militant,
Chère amie jurassienne, Cher ami jurassien,

Les heures passent et nous rapprochent du rapport de l'AIJ sur la faisabilité d'un canton à six communes, et il n'y a pas besoin d'en connaître le contenu pour savoir que, politiquement du moins, le status quo est la pire des solutions possibles. Les pro-bernois ont beau vitupérer de toutes leurs forces, il n'empêche que tout concorde et tend vers l'idéal que nous nous sommes fixé.

Jusqu'au Conseil du Jura Bernois, qui sans le savoir, défend des positions résolument autonomistes : leur prise de position à la publication de l'offre d'emploi, il y a peu de temps, en allemand uniquement d'un poste à responsabilités dans l'enseignement bernois le prouve bien. Cette affaire, qui n'est pas sans rappeler une certaine affaire Möckli de 1947, a soulevé un tollé dans les milieux bien pensants du Conseil du Jura Bernois et du Conseil des Affaires Francophones : on méprisait, selon eux, le caractère bilingue du Gross Kanton. C'est ce que nous, jurassiens, proclamons à cor et à cris depuis plus de 60 ans ! Il était temps, mais qui dira que les bernois sont des rapides...

Autre indice, la multiplication quasi-exponentielle des collaborations interjurassiennes. Il ne faut pas se méprendre sur leur signification. On pourrait dire que, d'évidence, le status quo s'impose, puisque les collaborations fonctionnent. Bien sûr, que les collaborations fonctionnent : ces paires d'organes ne sont en réalité que la séparation contre-nature d'ensembles qui devraient ne faire qu'un depuis bien longtemps, au sein d'un canton du Jura unifié. Quel sens donner à ces rassemblements presque instinctifs que font ces associations et ces sociétés, sinon qu'elles n'auraient jamais dû être séparées ?

Enfin, l'argument de l'identité commence, je le sais, à montrer sa force dans le sud. Cette identité, le canton de Berne l'avait, en son



temps, reconnue. En effet la notion de Peuple Jurassien était inscrite dans la constitution bernoise. Pourquoi l'avoir radié, alors, quand le Jura canton est né? La réponse est claire : un peuple ne peut souffrir longtemps d'être séparé, et tôt ou tard, celui-ci aurait du être réuni aussi. Notre francophonie n'est de loin pas le seul point commun entre les jurassiens. Ils sont même une multitude, à tel point que la notion même de Jura bernois n'a pas de sens sans son pendant, le Jura canton. L'un ne peut vivre sans l'autre : on ne peut pas amputer la moitié d'un corps sans en retirer la vie.

Ces arguments me donnent confiance, chers amis, chères amies, en une réunification prochaine. Il faudra bien entendu y travailler beaucoup, car la lutte intestine qui nous a séparé alors a laissé des traces. Mais ces traces s'amenuisent à mesure que les nouvelles générations apparaissent dans notre région. On ne vit pas la guerre par le récit de ses parents.

Un fait pour terminer : les moins de 50 ans n'ont jamais voté sur la question qui nous rassemble ici. Ceux-ci devront bien un jour donner leur avis. Ce jour arrivera bientôt, j'en suis sûr. Le processus en est engagé, et rien ne peut le désamorcer.

Vive le Jura Uni de Boncourt à La Neuveville.

Groupe Bélier